



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/CES/2006/2
30 mars 2006

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMMISSION DE STATISTIQUE

CONFÉRENCE DES STATISTICIENS EUROPÉENS

Cinquante-quatrième réunion plénière
Paris, 13-15 juin 2006

Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire

**COORDINATION DES TRAVAUX INTERNATIONAUX EN MATIÈRE
DE STATISTIQUE DANS LA RÉGION DE LA CEE**

Thèmes d'étude et problèmes et rapports des rapporteurs

Note du secrétariat

I. INTRODUCTION

1. Chaque année en février, le Bureau de la Conférence analyse certains domaines de la statistique sur la base des rapports de rapporteurs établis par les services nationaux de statistique désignés ou par des organisations internationales. Le but de cet examen est de dégager les thèmes d'étude et les problèmes qui apparaissent dans les travaux internationaux et de proposer des activités de suivi.

2. En février 2006, le Bureau a analysé les domaines suivants:

- a) Cadres de qualité et lien avec les cadres institutionnels et les principes;
- b) Statistiques de la mondialisation;
- c) Statistiques de la justice et de la criminalité, y compris la notion de sécurité;
- d) Statistiques de la santé.

Après avoir été étudiés par le Bureau de la Conférence, les rapports ont été mis à jour compte tenu des observations formulées pendant le débat.

3. Le Bureau a décidé que la question des statistiques de la criminalité ferait l'objet d'un examen approfondi à la réunion plénière de la Conférence. Cette question est donc examinée dans le cadre du point 3 d) de l'ordre du jour.

4. Les autres rapports de rapporteurs ne sont présentés que pour information au titre du point 3 a) de l'ordre du jour.
